


République Française			COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire			Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon			
OBJET :	Arrêté de voirie : travaux de réfection de couverture de la propriété de M et Mme Marc GREFFET, par l'entreprise DUPONT Frères.		

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande transmise le 30 octobre 2017 par l'entreprise DUPONT Frères SARL, sise 1389 RN6 – 71680 CRECHES SUR SAONE, représentée par Monsieur Denis DUPONT, pour des travaux de réfection de couverture de la propriété appartenant à M et Mme Marc GREFFET, rue des Gerbeaux, 71960 SOLUTRE-POUILLY,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation

### ARRETONS

#### **ARTICLE 1 : Autorisation.**

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 6 Novembre 2017, pour une durée de 120 jours calendaires.

#### **ARTICLE 2 : Stationnement.**

Compte tenu de la présence de camion, le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur l'emprise du chantier.

#### **ARTICLE 3 : redevance d'occupation du domaine public.**

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4<sup>ème</sup> mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

#### **ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier**

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY

Le 30/10/2017

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Claude LAPIERRE



*corniches a resine*



*Accès camion la Tourne*

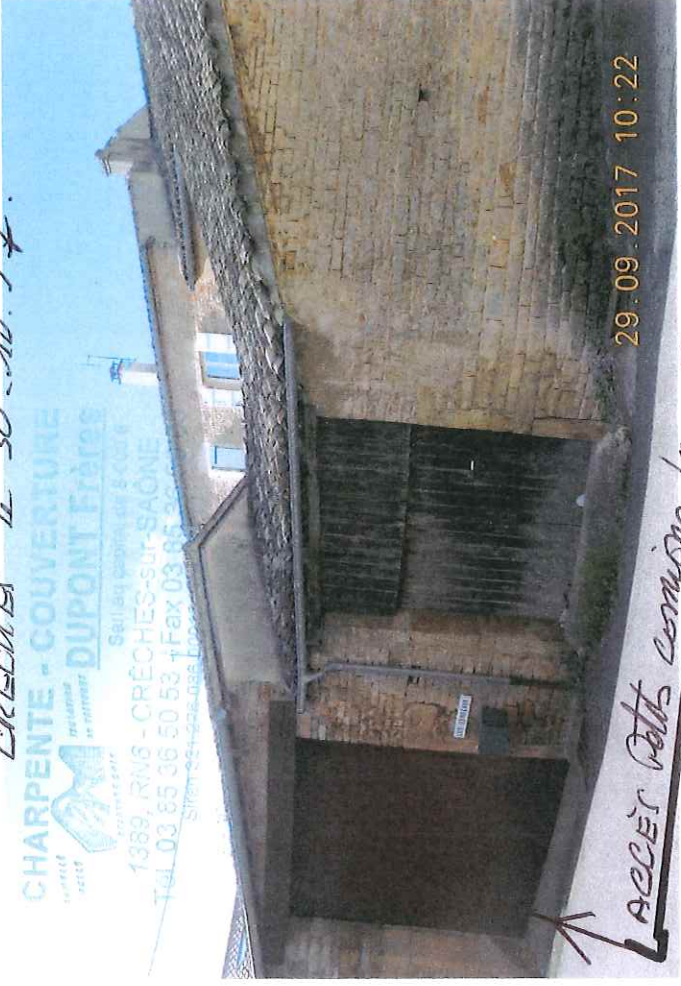
29.09.2017 10:31



*Accès camion*

29.09.2017 10:31

*CRECHES le 30-10-17.*



CHARPENTE - COUVERTURE  
FRANÇOIS DUPONT FRÈRES  
Serrurerie, menuiserie & plus  
1389, RM6 - CRÉCHES-sur-SAÛNE  
Tél. 03 85 06 50 53 - Fax 03 85 06 50 54  
Site: creches-saone.com

29.09.2017 10:22

*Accès Patis camion la Tourne*